

# L'Union européenne interdit la méphédrone

03.12.2010

Bruxelles (ats/afp) Les ministres de la Justice de l'Union européenne ont décidé vendredi d'interdire la fabrication et la commercialisation en Europe de la méphédrone. Cette drogue de synthèse aux effets proches de la cocaïne ou de l'ecstasy est également interdite en Suisse.

Disponible sur internet, cette drogue demeurait jusqu'à présent licite dans douze pays de l'UE. La Commission européenne avait recommandé son interdiction le 20 octobre. Apparue en 2007 en Europe, elle est rapidement devenue très populaire, notamment au Royaume-Uni où plusieurs décès suspects font l'objet d'analyses. Selon la Commission européenne, la méphédrone est impliquée dans au moins 37 décès suspects au Royaume-Uni et en Irlande.

La commissaire chargée de la justice Viviane Reding s'est félicitée de la décision rapide des Vingt-Sept «pour interdire cette drogue dangereuse». «Cette drogue est vendue sur internet, souvent sous des noms innocents ou présentée comme de l'engrais ou des sels de bain», s'est indignée Mme Reding qui a appelé les jeunes à «ne pas être dupes». «Cette drogue est nocive», a-t-elle affirmé. Commercialiser désormais de la méphédrone dans l'UE sera considéré comme une activité criminelle. La méphédrone était déjà interdite dans quinze Etats de l'UE dont la France, l'Allemagne et le Royaume-Uni. En Suisse, elle est inscrite depuis le 1er décembre sur la liste des stupéfiants prohibés.

Deux fois moins chère que la cocaïne, le plus souvent vendue sous forme de poudre, la méphédrone se trouve aussi en gélules. Elle est vendue notamment sur internet sous les noms de «Bubbles», «NeoDove» ou encore «Miaou Miaou» à un tarif très bas, 10 à 15 euros le gramme (plus de deux fois moins cher que la cocaïne). Elle est fabriquée à partir d'une forme synthétique de cathinone, le constituant naturel du khat, une plante aux effets stimulants.

Certains spécialistes estiment que l'interdiction de la méphédrone risque d'accroître encore sa récente notoriété, et d'encourager ainsi des jeunes à en faire l'expérience. Et plusieurs scientifiques estiment que désormais interdite, elle risque d'être vite remplacée par un produit de synthèse similaire. Si 2009 avait été une «année record» avec l'apparition de 24 nouvelles substances de synthèse, 2010 l'a déjà battue: «33 nouvelles substances ont déjà été signalées» alors que l'année n'est pas finie, a ainsi indiqué, il y a moins d'un mois, Wolfgang Götz, directeur de l'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (OEDT).